



La clientèle néerlandaise



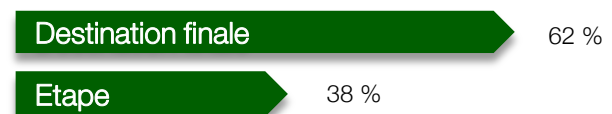
L'essentiel ⁽¹⁾

- **Forme d'état** : monarchie constitutionnelle parlementaire composée de 12 provinces
- **Capitale** : Amsterdam
- **Langue(s) officielle(s)** : le néerlandais
- **Monnaie** : Euro
- **Population** : 16,9 millions d'habitants (2014)
- **Densité moyenne** : 401 habitants/km² (2014)
- **Taux de croissance économique** : - 0,7 % (2013)
- **PIB par habitant** : 52 249\$ (2014)
- **Taux d'inflation** : + 0,5 % (2014)
- **Taux de chômage** : 7,3 % (2014)
- **Vacances et congés** : Les 12 provinces de Pays Bas sont réparties en trois grandes zones – Nord, Centre et Sud. Ces zones partent en grandes vacances d'été par roulement ; la durée de ces vacances est actuellement de 6 semaines dans l'enseignement primaire et de 7 semaines dans l'enseignement secondaire. Les salariés néerlandais disposent d'un minimum de 20 jours ouvrés de congés payés annuels, la durée des congés pouvant être plus longue selon les entreprises.
- **Aspects culturels** : Un facteur important est la culture traditionnelle protestante, en particulier sous sa forme calviniste. Bien que sa pratique ait autant reculé au cours du dernier demi-siècle que celle du catholicisme, la culture du pays et les mentalités des Néerlandais de souche en restent fortement imprégnées car cette religion a longtemps joué un rôle fondateur identitaire, depuis la lutte contre le pouvoir catholique espagnol aux XVIe et XVIIe siècles. Le tourisme, les échanges interculturels et la mondialisation ont donc pour l'instant simplement atténué mais pas fait disparaître la valorisation de la simplicité, voire de l'ascétisme, le rejet du luxe et de l'exhibition des riches. Dans le domaine du tourisme, cela explique le lent glissement (partiel) de la consommation des Néerlandais vers des hébergements plus confortables et un plus grand intérêt pour le vin et la gastronomie, à partir de traditions comme le très large recours à l'hôtellerie de plein air et tout particulièrement la caravane, ainsi qu'un approvisionnement en produits alimentaires fondé sur les produits néerlandais plutôt que ceux de la région de séjour.

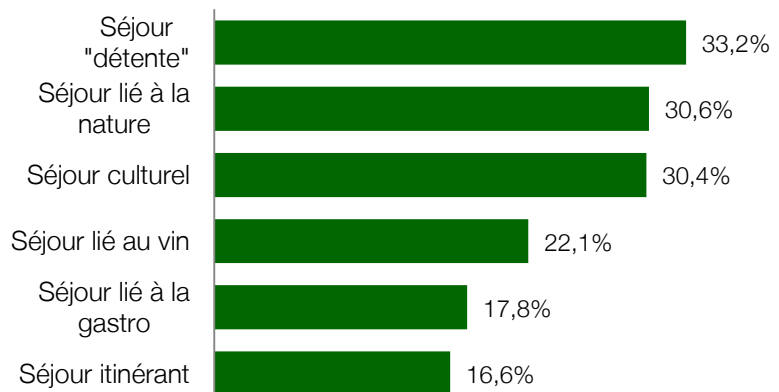
Caractéristiques générales des voyages ⁽²⁾

- **Taux de départ** : 81% de départ, dont plus de 50% vers l'étranger
- **Nuitées en France** : Plus de 50 millions de nuitées en France en 2013
- **Durée moyenne de séjour en France** : 11,6 jours
- **Saisonnalité** : de mai à octobre
- **Thématiques prédominantes** :
 - grands espaces, nature, environnement de qualité
 - loisirs actifs, surtout vélo, randonnée, baignade, golf
 - activités adaptées aux familles avec enfants
 - gastronomie, produits du terroir, œnotourisme
 - courts séjours thématiques en hôtel de charme 2 à 3*
- **Types d'hébergements** :
 - hôtellerie de plein air, surtout haut de gamme 3 et 4*
 - hôtellerie (surtout pour les courts séjours)
 - gîtes
- **Commercialisation** :
 - L'intermédiation : étranger 75 %, pour la France 57 %, online 78 %.
 - Par des agences traditionnelles : 28% des Néerlandais passent par des agences de voyages pour des réservations en France, mais essentiellement pour des séjours de ski (89%). L'offre qui concerne le plus la Bourgogne est celle de séjours en hôtellerie de plein air pour individuels et les autres formes de locatif saisonnier représentées en Bourgogne.
 - Sur Internet : internet est clairement le mode d'information principal des Néerlandais pour la préparation de leurs vacances. Leurs attentes particulières : la visualisation des tarifs et des disponibilités des hébergements.

La Bourgogne : étape ou destination finale ? ⁽⁴⁾



Types de séjours envisagés en Bourgogne ⁽³⁾



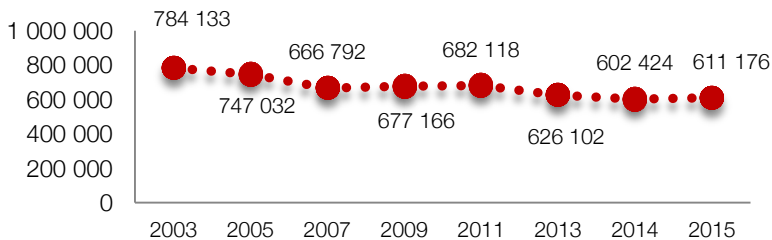
Notoriété de la Bourgogne ⁽⁶⁾

En 2016, la Bourgogne figure avec 63% de notoriété globale au 5^{ème} rang des régions françaises les plus connues des Néerlandais, après la Normandie (77%), l'Alsace (74%), la Bretagne (71%) et la Corse (65%).



Evolution de 2003 à 2015 des nuitées néerlandaises en Bourgogne ⁽⁵⁾

(somme hôtels, campings, gîtes en centrale de réservation)



Comportement de la clientèle néerlandaise en Bourgogne ^{5&6}

- Le type de séjour qu'ils associent le plus à la Bourgogne est le séjour gastronomique (30 %), avant le séjour nature (26 %) et le séjour reposant (25 %).
- Particularité néerlandaise : les séjours longs (43 %) ont la primauté avant les week-ends et courts séjours (36 %). Avec plus de 625 000 nuitées réalisées en 2013 (près de 30 % du total des nuitées étrangères en Bourgogne, hôtels, campings et gîtes en centrale de réservation seulement), les Pays-Bas viennent en tête des marchés étrangers de la région. Cette primauté se fonde largement sur leur énorme prépondérance dans l'hôtellerie de plein air où ils représentent avec plus de 430 000 nuitées plus de 60 % de la fréquentation étrangère.
- Fidèles à leurs traditions, les Néerlandais sont les 1^{er} clients étrangers du tourisme à vélo en Bourgogne, représentant 29 % des touristes étrangers.

Suggestions ⁽²⁾

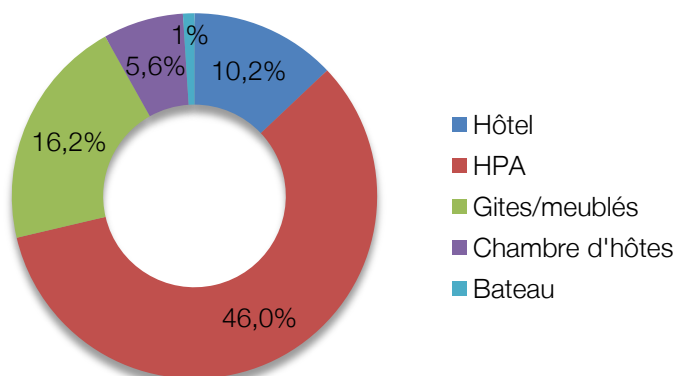
Les touristes néerlandais apprécient un accueil dans leur langue, ou tout du moins en anglais. Courtois mais directs, les Néerlandais tutoient facilement. Ils trouvent les Français cultivés mais distants car ils donnent l'impression de ne pas parler les langues étrangères. Curieux et ouverts aux autres cultures, ils aiment cependant parfois se retrouver entre eux pendant les vacances. Ils soulignent aussi le coût élevé de certaines prestations ou produits en France. Loin d'être économes, ils sont prêts à dépenser, au juste prix. En effet, les Néerlandais ont de hauts revenus mais les dépensent autrement, ils ont d'autres habitudes de consommation : bars et cafés après dîner, sorties, visites.

Fréquentation par mode d'hébergement ⁽⁵⁾

- Dans l'hôtellerie :** la clientèle néerlandaise figure au 5^{ème} rang des clientèles étrangère en Bourgogne avec 200 000 nuitées en 2015 soit 11,4% des nuitées étrangères. La durée moyenne de séjour était de 1,2 nuitée en 2015.
- Dans les campings :** la clientèle néerlandaise est la 1^{ère} clientèle étrangères, générant 398 900 nuitées en 2015 soit 55,6% des nuitées étrangères. La durée moyenne de séjour est de 2,7 nuitées.
- Dans les gîtes en centrale de réservation :** la clientèle néerlandaise figure au 3^{ème} rang des clientèles étrangères en Bourgogne avec 12 300 nuitées en 2015 soit 13,6% des nuitées étrangères. La durée moyenne de séjour était de 8,8 nuits en 2015.
- Dans les chambres d'hôtes :** la clientèle néerlandaise se situe en 2012 à la 3^{ème} place des marchés étrangers avec 9.9% des nuitées étrangères.
- Dans les résidences secondaires :** les Néerlandais en possèdent 2 722, soit 33,4% du total des résidences étrangères ; ils représentent le 1^{er} marché étranger.

Modes d'hébergements envisagés ⁽³⁾

par la clientèle néerlandaise en Bourgogne



Sources :

⁽¹⁾ FMI/Eurostat

⁽²⁾ Atout France

⁽³⁾ Baromètre eTour & ⁽⁴⁾ Observatoire eTour

⁽⁵⁾ Enquêtes de fréquentation INSEE (hôtels et campings) et gîtes de France (gîtes en centrale de réservation)

⁽⁶⁾ Enquête de notoriété Euroeka

Pour aller plus loin : consultez le site internet professionnel de Bourgogne Tourisme – www.bourgogne-tourisme-pro.com

Votre contact promotion

Emmanuelle HERVIEU
 Chef de département marketing et
 Promotion internationale
 Tel. 03 80 280 291
 e.hervieu@crt-bourgogne.fr



Votre contact observation

Fanny OEUVRAY
 Chargée de l'observatoire
 touristique régional
 Tel. 03 80 280 284
 f.oeuvray@crt-bourgogne.fr



Votre contact presse

Véronique BEIGENGER
 Chargée de presse
 Tel. 03 80 280 298
 v.beigenger@crt-bourgogne.fr

